

# Instructions de montage, d'entretien et d'utilisation des régulateurs de pression en aval de type BPV



BA-BPV-01-FR

Version : 01.2018

## Sommaire

<b>1</b>	<b><i>Généralités</i></b> .....	<b>3</b>
1.1	Informations et procédure service après-vente.....	3
1.2	À propos de ces instructions .....	3
1.3	Validité de ces instructions d'utilisation .....	4
1.3.1	Documents également applicables.....	4
1.4	Réserve de modification .....	4
1.5	Garantie .....	4
<b>2</b>	<b><i>Explication des symboles et consignes de sécurité</i></b> .....	<b>5</b>
2.1	Explication des symboles .....	5
2.2	Avertissements et consignes relatives aux dangers .....	6
2.3	Consignes de sécurité .....	7
<b>3</b>	<b><i>État de livraison</i></b> .....	<b>8</b>
<b>4</b>	<b><i>Transport et stockage</i></b> .....	<b>9</b>
<b>5</b>	<b><i>Description et caractéristiques techniques</i></b> .....	<b>10</b>
5.1	Utilisation conforme à l'usage prévu.....	10
5.2	Structure du régulateur de pression en aval type BPV.....	10
5.3	Mode de fonctionnement du régulateur de pression en aval type BPV.....	13
5.4	Consignes générales de fonctionnement de la robinetterie.....	15
5.5	Marquage de la robinetterie .....	15
<b>6</b>	<b><i>Montage de la robinetterie dans l'installation</i></b> .....	<b>16</b>
6.1	Avant le montage dans la tuyauterie, observer les consignes suivantes ! .....	16
6.2	Montage de la robinetterie .....	20
<b>7</b>	<b><i>Décapage et rinçage</i></b> .....	<b>20</b>
<b>8</b>	<b><i>Démontage de la robinetterie</i></b> .....	<b>20</b>
<b>9</b>	<b><i>Démontage et montage de la robinetterie</i></b> .....	<b>21</b>
9.1	Indications générales de montage et de démontage .....	21
9.2	Démontage et inspection de la robinetterie .....	22
9.3	Montage de la robinetterie .....	23
<b>10</b>	<b><i>Mise en service</i></b> .....	<b>24</b>
<b>11</b>	<b><i>Entretien</i></b> .....	<b>25</b>
<b>12</b>	<b><i>Contrôles et contrôles périodiques</i></b> .....	<b>26</b>
12.1	Contrôles.....	26
12.2	Contrôles périodiques.....	26
<b>13</b>	<b><i>Causes et remèdes en cas de dysfonctionnements</i></b> .....	<b>27</b>
	<b><i>Annexe</i></b> .....	<b>30</b>

A.1 Formulaire de dysfonctionnement.....	30
--	----

## 1 Généralités

### 1.1 Informations et procédure service après-vente

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

**SCHROEDAHL GmbH**

Alte Schoenenbacher Str. 4  
51580 Reichshof-Mittelagger

Tél. : +49-2265-9927-0

Fax : +49-2265-9927-927

Mail : [schroedahl@circor.com](mailto:schroedahl@circor.com)

Internet : <http://www.schroedahl.de>

**En cas de dysfonctionnement, le formulaire ci-joint en annexe doit être rempli et envoyé au contact suivant SCHROEDAHL :**

**SCHROEDAHL GmbH**

**-After Sales Service-**

Alte Schoenenbacher Str. 4  
51580 Reichshof-Mittelagger

Tél. : +49-2265-9927-0

Fax : +49-2265-9927-927

Mail : [schroedahl\\_service@circor.com](mailto:schroedahl_service@circor.com)

Internet : <http://www.schroedahl.de>



INFORMATION

Les informations relatives aux données techniques du régulateur de pression en aval sont indiquées sur le marquage du carter. (voir le chapitre 5.5 Marquage de la robinetterie).

### 1.2 À propos de ces instructions

Généralités :

Sauf condition particulière spécifiée à la commande, ces instructions s'appliquent en ce qui concerne le montage, l'entretien et le fonctionnement. Veuillez observer les conditions fixées d'un commun accord sur le bon de commande.

Les consignes fondamentales de transport, stockage, montage, mise en service, fonctionnement, d'entretien et de réparation comprises dans ces instructions doivent être observées. Avant le transport, le stockage, le montage, la mise en service, le fonctionnement, l'entretien et la réparation, ces instructions doivent être lues et mises à disposition des spécialistes concernés et de l'exploitant responsable.

En particulier, veuillez respecter les prescriptions et les directives de fonctionnement avec les symboles de danger, d'avertissement et d'informations. Lorsque ces dernières ne sont pas observées, la robinetterie peut être endommagée et des personnes gravement blessées. En cas de doute ou si vous avez encore des questions après avoir lu ces instructions, veuillez contacter le constructeur ou votre revendeur local.

### 1.3 Validité de ces instructions d'utilisation

Ces instructions s'appliquent aux gammes de fabrication de garnitures figurant en page de garde. Avant de travailler et de commander des pièces de rechange, vérifier que les désignations de type ci-dessus concordent avec le marquage de la garniture.

Les prescriptions, directives et consignes de ces instructions d'utilisation s'appliquent à une livraison dans l'Union européenne. Hors CE, la responsabilité de l'application de ces règles incombe à l'exploitant pour une manipulation en toute sécurité. En outre, ce dernier doit s'assurer que leur exécution est conforme aux prescriptions localement en vigueur.

#### 1.3.1 Documents également applicables

Ces instructions d'utilisation sont toujours accompagnées de documents standards de la robinetterie :

- Fiche technique
- Plan en coupe
- Liste de pièces
- Feuille de cotes

Ces documents accompagnent toujours la livraison en référence au bon de commande.

### 1.4 Réserve de modification

Ces instructions d'utilisation contiennent les prescriptions, directives et consignes actuellement en vigueur au moment de la commande et pouvant être mises à jour sans préavis. L'exploitant est responsable en ce qui concerne l'utilisation de la version la plus récente des prescriptions, directives et consignes en vigueur. Le constructeur garantit uniquement que la version de ces dernières figurant dans ces instructions d'utilisation s'appliquent au produit livré.

### 1.5 Garantie

L'étendue et la durée de la garantie est déterminée en particulier dans les « Conditions générales de vente » ou le bon de commande. La version la plus actuelle en vigueur au moment de la livraison s'applique. Les indications fournies dans ces instructions permettent de spécifier les produits sans garantir leurs caractéristiques.

Sauf conditions particulières spécifiées lors de la commande, la garantie est limitée à 1 an, et à 24 mois en cas de livraison en dehors de l'UE.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de, ou les dommages ou les pannes suivantes ne sont pas garanties :

- Non-respect de ces instructions de montage, d'entretien et d'utilisation.
- Dommages visiblement survenus par encrassement pendant la mise en service ou à cause d'une utilisation inhabituelle.
- Usure des limiteurs de pression et des joints d'étanchéité figurant ci-dessous.
- Utilisation inappropriée ou incorrecte ou en cas d'utilisation non conforme à l'usage prévu.
- Défaut de montage ou d'entretien, mise en service incorrecte ou fonctionnement non autorisé.
- Vibrations de l'installation pouvant apparaître entre autres en cas de mise hors circuit rapide ou d'enclenchement de pompes.
- Commande incorrecte (divergence par rapport aux données de fonctionnement de la fiche technique).
- Négligence ou manipulation incorrecte de la robinetterie.
- Endommagement par des composants qui ne font pas partie de la robinetterie.
- Encrassement du liquide (en cas de non conformité avec les conditions d'utilisation prévues).
- Qualification insuffisante du personnel de montage, d'utilisation et/ou d'entretien.

- Transformations effectuées sans l'autorisation du constructeur.
- Modification ou transformation de la robinetterie effectuée de manière incorrecte ou sans l'autorisation préalable du constructeur.
- Utilisation de pièces de rechange et d'accessoires non homologués.

 NOTA	Les pièces internes et les joints d'étanchéité de la robinetterie sont considérées comme des pièces soumises à l'usure.
 NOTA	Notre garantie ne couvre que le retour et le remplacement des matériaux ou des produits défectueux.

## 2 Explication des symboles et consignes de sécurité

Pour ces instructions de montage, d'entretien et d'utilisation, les dangers, les risques et les consignes de sécurité ont été mis en évidence par des symboles appropriés pour alerter l'utilisateur.

Les avertissements et les consignes relatives aux dangers décrivent dans le texte un comportement ou une réaction à observer sous peine de blesser gravement ou d'entraîner la mort du ou des opérateurs ou d'un tiers ainsi que d'endommager l'installation ou de polluer l'environnement. Ces consignes marquées par un triangle d'avertissement doivent être observées.

De même, les nota et les informations doivent être respectées pour éviter des dysfonctionnements pouvant directement ou indirectement blesser des personnes ou causer des dommages matériels.

Les consignes relatives aux dangers, les avertissements et les nota ne prennent pas en compte les consignes de sécurité complémentaires en vigueur dans l'entreprise ou localement. Il incombe à l'exploitant de les compléter le cas échéant.

### 2.1 Explication des symboles

 DANGER	Danger de mort, risque de graves blessures ou de dommages matériels importants lorsque les mesures de précaution correspondantes ne sont pas respectées.
 ATTENTION	Lorsque l'avertissement est ignoré, il existe un risque de dommages matériels ou de pollution de l'environnement.
 NOTA	Conseil qui lorsqu'il est suivi procure éventuellement un avantage.
 INFORMATION	Astuces et propositions utiles.

## 2.2 Avertissements et consignes relatives aux dangers

 DANGER	<p>Pendant le fonctionnement, la robinetterie est sous pression et le plus souvent à haute température.</p> <p><b>Danger de mort et de graves blessures ou de dommages matériels importants en cas de non respect de cette consigne.</b></p>
 DANGER	<p>Même hors pression, la robinetterie peut encore contenir du liquide.</p> <p>Les mesures de protection correspondantes figurent dans les fiches techniques de sécurité du fabricant du liquide.</p> <p><b>Attention : Risque de graves blessures !</b></p> <p>Une tenue de protection correspondante est obligatoire pour les travaux de montage et d'entretien.</p>
 DANGER	<p>Les robinetteries présentent les mêmes dangers potentiels que les réservoirs sous pression.</p> <p>Les normes, directives, prescriptions de prévention des accidents, ordonnance sur la sécurité de fonctionnement, consignes de sécurité spécifiques à l'installation, la réglementation en vigueur et les documents techniques sur les robinetteries doivent donc être observés pour la planification, le montage, le fonctionnement, le contrôle et l'entretien. De même, les prescriptions modifiées ou les dispositions complémentaires en vigueur au moment de l'installation doivent être respectées.</p>
 DANGER	<p>L'utilisation des robinetteries n'est autorisée que conformément à la planification et aux limites autorisées. Pour les limites d'utilisation, se référer au marquage sur la robinetterie. Les robinetteries ne doivent fonctionner que dans les limites de puissance prescrites (voir caractéristiques techniques).</p> <p>Il est interdit de modifier la robinetterie sans l'accord du constructeur. En particulier, les valeurs de pression nominale, de pression et de température de conception et de pression d'essai ne doivent pas être dépassées vers le haut, car cela soumet la robinetterie à des contraintes trop élevées.</p> <p>Utiliser uniquement les liquides dont l'utilisation est prévue ici ou pour lesquels les matériaux utilisés ont la résistance appropriée. En cas d'encrassement des liquides ou d'utilisation de la robinetterie en dehors des limites prescrites, les composants peuvent être endommagés.</p>
 DANGER	<p>Les travaux de montage et d'entretien ne doivent être effectués que lorsque l'installation est hors circuit et que la robinetterie est hors pression et à température ambiante. Veuillez aussi respecter les directives spécifiques à l'installation.</p>

 ATTENTION	<p>Ne montez pas la robinetterie ou ne mettez pas celle-ci en service et procédez à des réglages lorsque la robinetterie ou les conduites d'alimentation sont endommagées.</p>
 ATTENTION	<p>L'installation ne peut être remise en service qu'après la fin des travaux de montage et d'entretien.</p>

## 2.3 Consignes de sécurité

<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Un personnel compétent est une condition préalable pour le montage, le fonctionnement et l'entretien de cette robinetterie. Le personnel est compétent lorsqu'il est familiarisé avec le montage, mise en service, fonctionnement et entretien de la robinetterie en raison d'une formation spécialisée et de l'expérience correspondante. Pendant la période de garantie, ces travaux doivent être effectués par le personnel SCHROEDAHL ou par celui de l'installation avec un compte-rendu à la société SCHROEDAHL. La responsabilité de la compétence et de la surveillance du personnel incombe à l'exploitant. Si l'exploitant n'a pas les connaissances spécialisées requises, une société doit être mandatée à cet effet. Toutes les personnes chargées d'une des mesures décrites dans ces instructions doivent avoir lu et compris ces instructions.</p>
<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Utilisez des outils et des appareils appropriés pour l'installation, l'entretien et le montage. Utilisez les pièces de rechange faisant partie de la liste des pièces jointe au bon de commande. Commandez celles-ci uniquement chez SCHROEDAHL ou chez un revendeur agréé de notre réseau. À la fin de l'installation, de l'entretien ou de la réparation, contrôlez le bon fonctionnement de la robinetterie et l'étanchéité des raccords de conduites.</p>
<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Conformément aux prescriptions locales en matière de la sécurité et de la réglementation, la robinetterie doit être régulièrement contrôlée visuellement. Contrôler en particulier l'état d'usure et de corrosion des composants et des raccordements sous pression.</p>
<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Lorsque la robinetterie contient des fluides toxiques pour les personnes ou nocifs pour l'environnement, l'exploitant doit apposer un avertissement visible à proximité immédiate de la robinetterie.</p>
<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Toute utilisation non conforme à l'usage prévu de la robinetterie est interdite.</p>
<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Les robinetteries ne doivent être utilisées que conformément à la planification et aux limites d'utilisation autorisées.</p>
<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Il est interdit de modifier la robinetterie sans l'accord ou l'autorisation du constructeur.</p>
<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Les normes, directives, prescriptions sur la prévention des accidents, ordonnance sur la sécurité de fonctionnement, prescriptions de sécurité spécifiques à l'installation, réglementation et documents techniques respectivement en vigueur pour l'installation, le fonctionnement, l'entretien et le montage de la robinetterie doivent être respectés.</p>

### 3 État de livraison

- Les robinetteries quittent l'usine en parfait état de fonctionnement et sèches.  
Les ouvertures de raccordement sont fermées par des bouchons en plastique ou similaire.
- Selon sa taille, la robinetterie est livrée sur une palette, dans un carton sur palette ou dans une caisse en bois.  
Observer les avertissements figurant sur l'emballage. Lorsqu'un emballage particulier est nécessaire, cela doit être signalé lors de la commande.
- Le transport, le déchargement et le soulèvement de l'unité de livraison doivent s'effectuer avec toute la précaution requise et en utilisant des outils correspondant au poids et aux dimensions de la robinetterie.
- À la livraison, vérifiez que l'emballage est parfaitement intact.
- Contrôlez que la livraison est complète.
- Vérifiez que le marquage de la robinetterie sur le carter (voir le chapitre 5.8 Marquage de la robinetterie) correspond à votre commande.
- Si la livraison est endommagée, incomplète ou erronée, contactez-nous ou l'expéditeur ou la personne responsable du transport.



Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages résultant d'un transport, d'un chargement ou d'un déchargement incorrects.

## 4 Transport et stockage

 ATTENTION	Un transport incorrect peut entraîner des dommages matériels importants.
 ATTENTION	Utiliser des moyens de transport et de levage appropriés. Pour les poids, se référer à la fiche des poids et des mesures.
 ATTENTION	La robinetterie doit être protégée des contraintes mécaniques externes (choc, impact, vibration, etc.).

### Observer les points suivants pour le transport et le stockage temporaire :

- La robinetterie doit être stockée jusqu'au montage dans un endroit sec, propre, aéré et sûr.
- La température de transport et de stockage doit être comprise entre -10 °C et +50 °C.  
Observer nos prescriptions pour l'hivernage lorsque le stockage s'effectue à des températures inférieures à -10 °C.
- Immédiatement réparer toute détérioration de la protection anti-corrosion (vernis).
- Pour un stockage de longue durée (supérieure à 6 mois), vous devez utiliser des emballages spéciaux et des moyens de conservation appropriés.
- Conservez la robinetterie dans les dispositifs protecteurs livrés d'usine (films plastiques, caisses, palettes, etc.).
- Les bouchons de fermeture des brides ne doivent être enlevés qu'à l'emplacement d'utilisation.
- Pour l'emplacement d'installation, les dimensions et le poids de la robinetterie à respecter, se référer à la fiche des poids et des mesures.
- Pour les robinetteries dont le poids dépasse 25 kg, veiller à disposer au dessus de l'emplacement de montage d'œillets de montage et d'outils de levage à une hauteur suffisante.

## 5 Description et caractéristiques techniques

### 5.1 Utilisation conforme à l'usage prévu

 DANGER	L'utilisation des robinetteries n'est autorisée que conformément à la planification et aux limites autorisées. Pour les limites d'utilisation, se référer à la plaque signalétique. Les robinetteries ne doivent fonctionner que dans les limites de puissance prescrites (voir caractéristiques techniques). En particulier, les valeurs de pression nominale, de pression et de température de conception et de pression d'essai ne doivent pas être dépassées vers le haut, car cela soumet la robinetterie à des contraintes trop élevées. Utiliser uniquement les liquides pour lesquels les matériaux utilisés ont la résistance appropriée. En cas d'encrassement des liquides ou d'utilisation de la robinetterie en dehors des limites prescrites, les composants peuvent être endommagés.
 ATTENTION	Dans le système de canalisation, les vitesses usuelles de débit en fonctionnement continu ne doivent pas être dépassées vers le haut. Clarifier au préalable avec le constructeur les conditions d'utilisation comme les vibrations, les coups de bélier, la cavitation et les résidus de matières solides (en particulier abrasives) dans le liquide.

### 5.2 Structure du régulateur de pression en aval type BPV

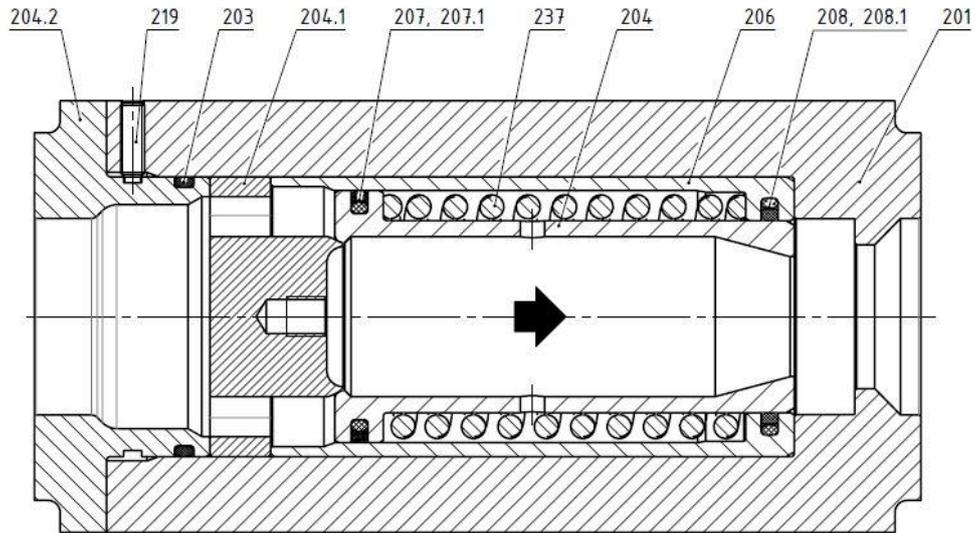
Le régulateur de pression en aval, appelé en anglais Back Pressure Valve (BPV) est disponible en exécution Z (exécution avec bride intermédiaire) et en exécution K (exécution à brides). Le régulateur de pression en aval est composé d'un carter (pos. 201) et d'une bride de raccordement (pos. 204.2), interconnectées au moyen de deux tiges filetées (pos. 219). Le joint torique (pos. 203) assure l'étanchéité entre le carter et la bride de raccordement. L'intérieur du régulateur de pression en aval est composé d'une douille de régulation (pos. 204), d'un disque perforé (pos 204.1), d'une douille (pos. 206) et d'un ressort hélicoïdal (pos 237). Les composants intérieurs comprennent encore deux joints toriques (pos. 207 et pos. 208), ainsi que deux bagues de guidage (pos. 207.1 et pos. 208.1).

Le carter standard est composé d'acier au carbone, d'acier inoxydable ou duplex.

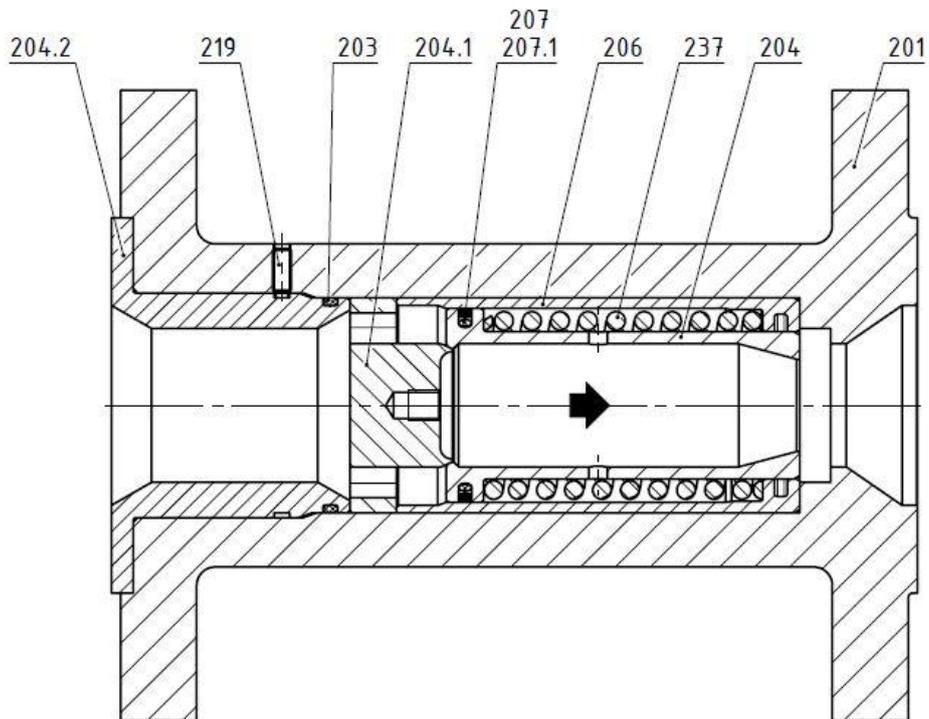
Les matériaux composant le carter sont sélectionnés en fonction de la pression et de la température caractéristique assignée ainsi que du liquide refoulé. Les pièces internes standards sont fabriquées en acier inoxydable avec une teneur en chrome d'au moins 13 %. Sur demande, nous proposons aussi d'autres matériaux pour le carter et les pièces internes. La sélection des matériaux composant les joints d'étanchéité dépend du liquide et de la température.

Les robinetteries de type BPV sont disponibles dans les tailles standards DN 25 (1") à DN 200 (8") et des pressions nominales EN 16 à 400 ou des classes ASME 150 à 2500. Sur demande, d'autres tailles ou classes de pression sont disponibles.

Les brides sont conformes aux standards EN ou ASME. Sur demande, des brides selon d'autres normes et prescriptions (p. ex. ISO, BS, JIS, NF) ainsi que des raccords avec des extrémités à souder sont aussi disponibles.



**Figure 1** Plan en coupe du régulateur de pression en aval BPV (exécution Z)



**Figure 2** Plan en coupe du régulateur de pression en aval BPV (exécution K)

<b>Corps</b>	
<b>Pièce</b>	<b>Description</b>
201	Corps
203	Joint torique
204	Douille de
204.1	Orifice de
204.2	Bride de
206	Douille
207	Joint torique
207.1	Joint de guidage
208	Joint torique
208.1	Joint de guidage
219	Tige filetée
237	Ressort

**Tableau 1** Liste des pièces du régulateur de pression en aval BPV (exécution Z/exécution K)

### 5.3 Mode de fonctionnement du régulateur de pression en aval type BPV

La pression différentielle sur le régulateur de pression en aval définie lors du dimensionnement déplace la douille de régulation (pos. 204) dans le sens de l'écoulement, contre le ressort de pression (pos. 237). En conséquence, la section transversale d'étranglement sur la douille (pos. 206) est libérée afin de régler la pression différentielle de consigne.

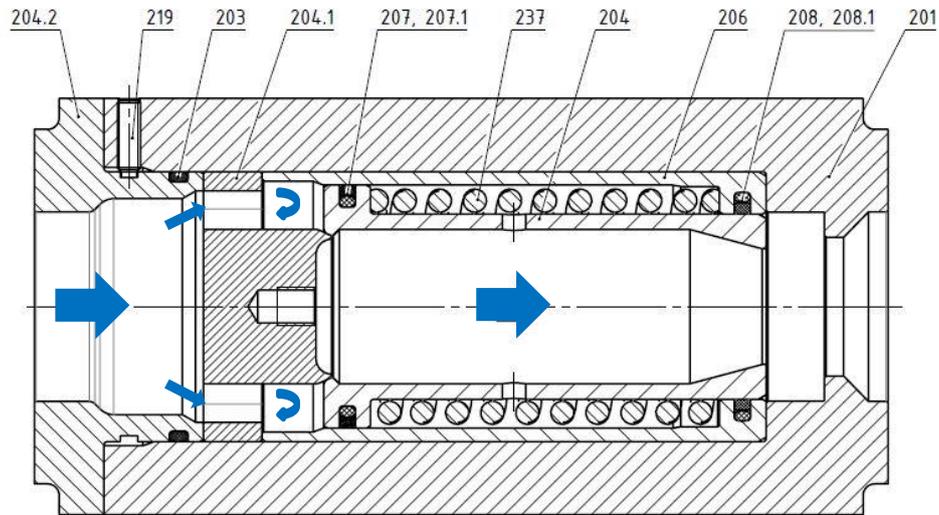


Figure 3 Robinetterie BPV (exécution Z) en état fermé

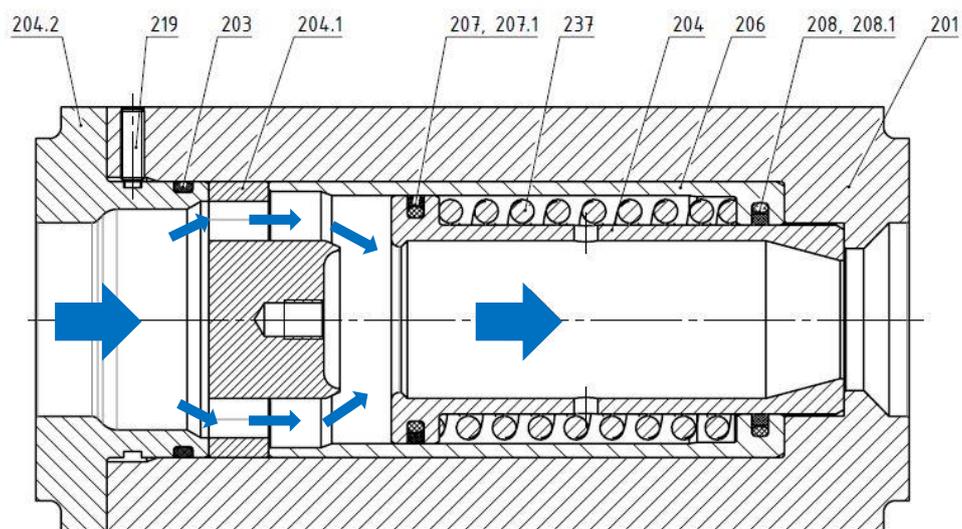
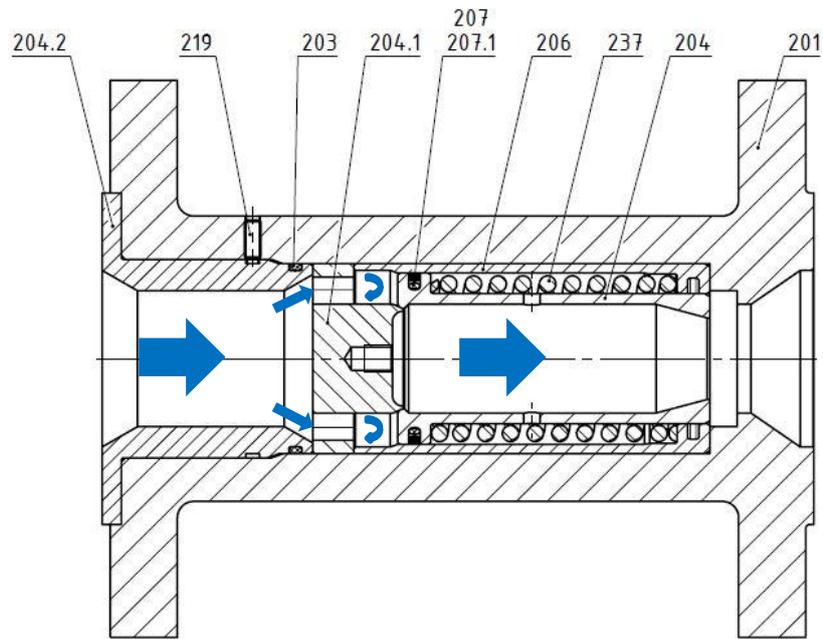
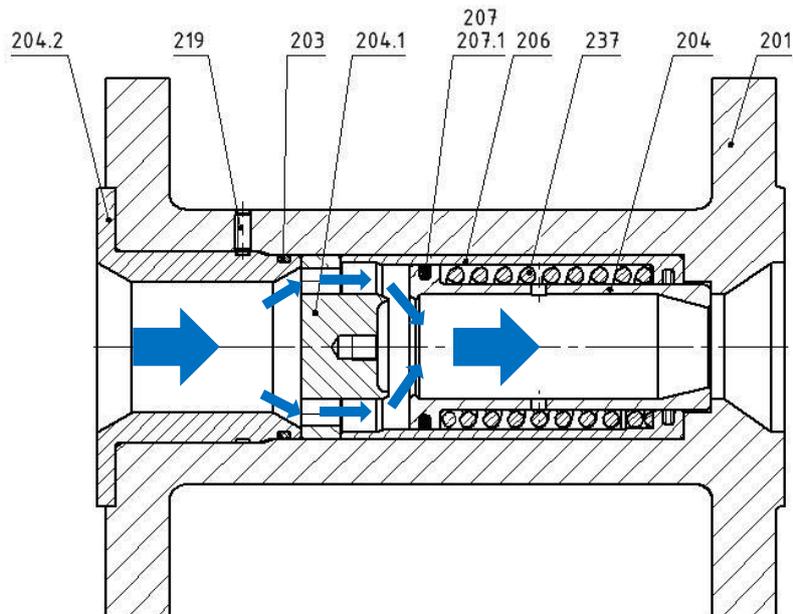


Figure 4 Robinetterie BPV (exécution Z) en état ouvert



**Figure 5** Robinetterie BPV (exécution K) en état fermé



**Figure 6** Robinetterie BPV (exécution K) en état ouvert

## 5.4 Consignes générales de fonctionnement de la robinetterie

Même la réduction de pression optimale et raffinée assurée par les soupapes de débit minimum de SCHROEDAHL ainsi que par les vannes de régulation SCHROEDAHL peuvent parfois poser des limites aux installations sous des conditions extrêmes.

Le cas échéant, des régulateurs de pression en aval (BPV) de SCHROEDAHL sont appliqués. En engendrant une pression différentielle définie, vous augmentez l'écart à la pression d'évaporation du fluide. L'évaporation et la cavitation non souhaitées sont empêchées, pour un mode de service ménageant et en douceur.

## 5.5 Marquage de la robinetterie

Les données techniques spécifiques sont indiquées sur le carter du régulateur de pression en aval. Le marquage contient principalement les indications suivantes :

- Nom du constructeur
- Section nominale
- Désignation PN
- Pression maximale admissible PS
- Température maximale admissible TS
- Matériau
- Numéro de commande (numéro de série)
- Type de robinetterie
- Année de fabrication
- Marquage CE (si possible et exigé)

Un échantillon est présenté ci-dessous :

BPV055FZ-CS	
DN 25	PN 63
PS 56.0000 bar	TS 140.0000 °C
4001783.2-1	
➔	
11LAE11 BP001	
1.0460	
SCHROEDAHL GmbH	
2017	



Figure 7 Exemple d'un marquage sur le carter du régulateur de pression en aval de type BPV

Pour la livraison de pièces détachées, il faut par principe fournir le numéro de commande (numéro de série), le type et la référence de la position indiquée dans la liste des pièces.

Lorsque plusieurs robinetteries ont été livrées avec le même numéro de commande, les numéros de commande / de série sont marqués en plus d'un numéro par ordre croissant à partir de 1. Ceci garantit d'affecter les robinetteries correspondantes.

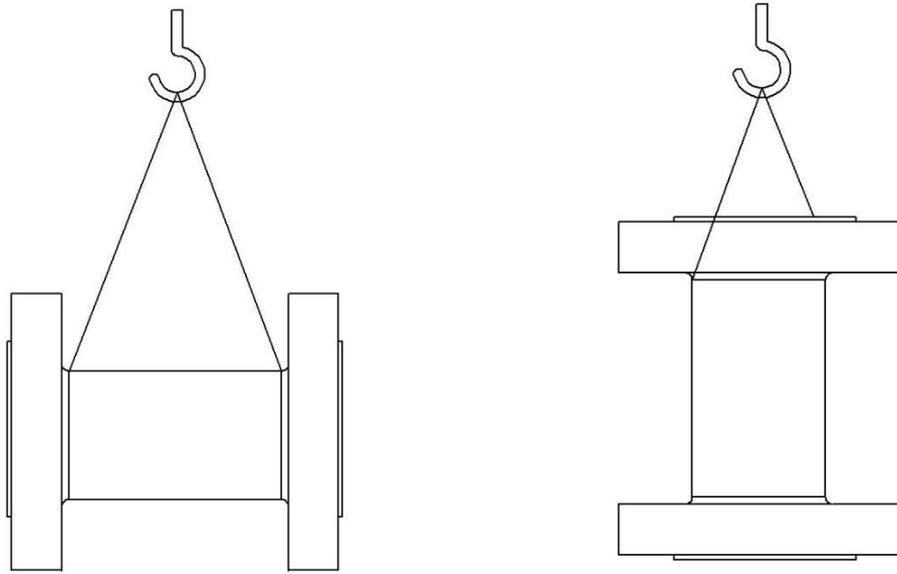
## 6 Montage de la robinetterie dans l'installation

### 6.1 Avant le montage dans la tuyauterie, observer les consignes suivantes !

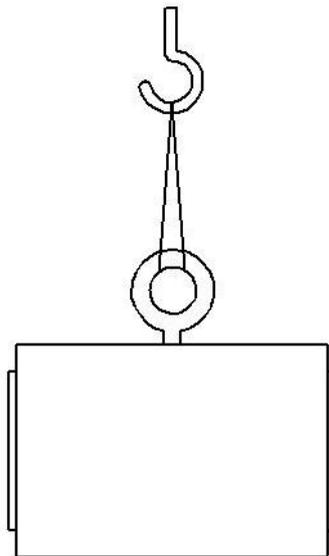
 DANGER	<p>Le montage de la robinetterie doit s'effectuer lorsque la tuyauterie est à température ambiante. Les robinetteries qui fonctionnent à des températures hautes ou basses (<math>T &gt; 60\text{ °C}</math> ou <math>T &lt; 0\text{ °C}</math>) doivent être protégées contre tout contact.</p>
 ATTENTION	<p>La robinetterie doit être montée dans la tuyauterie en respectant la flèche d'écoulement estampée sur le carter. Avant de serrer en croix les vis au couple correspondant, vérifier que les surfaces des brides et les joints d'étanchéité sont propres et en bon état. Utilisez uniquement pour le montage de la robinetterie dans la canalisation les vis et les joints d'étanchéité prescrits par le fabricant.</p>
 ATTENTION	<p>Enlever les éventuels recouvrements de brides.</p>
 ATTENTION	<p>Aucun corps étranger ne doit se trouver à l'intérieur de la robinetterie et de la tuyauterie.</p>
 ATTENTION	<p>Vérifier l'emplacement de montage de la robinetterie en se référant au flux d'écoulement, voir le marquage sur la robinetterie.</p>
 ATTENTION	<p>Utiliser des moyens de transport et de levage appropriés pour les travaux de montage. Pour les poids, se référer à la fiche de catalogue.</p>
 NOTA	<p>Pour éviter d'endommager les surfaces des brides et/ou les vis, la robinetterie complète doit être montée sans contrainte dans le système de tuyauterie.</p>
 NOTA	<p>La robinetterie doit être installée le plus proche possible du réservoir, de préférence directement sur le réservoir. Les conduites derrière le BPV doivent être exemptes de coudes et étranglements.</p>

**Sous réserve de dispositions spéciales, prendre en considération les consignes suivantes avant le montage de la robinetterie :**

- Dépose des bouchons de protection.
- Pour l'emplacement d'installation, les dimensions et le poids de la robinetterie à respecter, se référer à la fiche des poids et des mesures.
- Pour les robinetteries dont le poids dépasse 25 kg, veiller à disposer au dessus de l'emplacement de montage d'œilletons de montage et d'outils de levage à une hauteur suffisante.
- Avant le montage, les indications de température, de pression et des matériaux doivent être comparées aux conditions de dimensionnement et de fonctionnement du système de tuyauteries.
- Vérification de la concordance du marquage sur le carter de la robinetterie à l'aide des données de fonctionnement de l'installation. En cas de non concordance, les robinetteries peuvent être gravement endommagées. Le constructeur décline toute responsabilité concernant ces détériorations.
- Vérifier qu'il y a suffisamment de place (outil de levage pour le montage, etc.) pour un montage et un démontage sans problème.
- Vérifier que la tuyauterie a été rincée et nettoyée avant le montage. Si ce n'est pas le cas, le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages qui en résulteraient.
- Vérifier si la distance entre les extrémités des tubes concorde avec la longueur structurelle de la robinetterie.
- Le système de tuyauterie doit être posé correctement pour éviter que les contraintes mécaniques (p. Ex. les forces et les moments provenant de la dilatation de la tuyauterie en fonctionnement, les vibrations, etc.) n'aient un effet sur le carter de robinetterie pendant le montage et le fonctionnement.
- La robinetterie peut supporter les contraintes exercées par la tuyauterie seulement dans la mesure où elles ont été prises en considération pour les classes de pression prescrites (géométrie de bride) et la sélection des matériaux lors de la planification du système de tuyauterie. Des exigences complémentaires nécessitent une validation particulière.



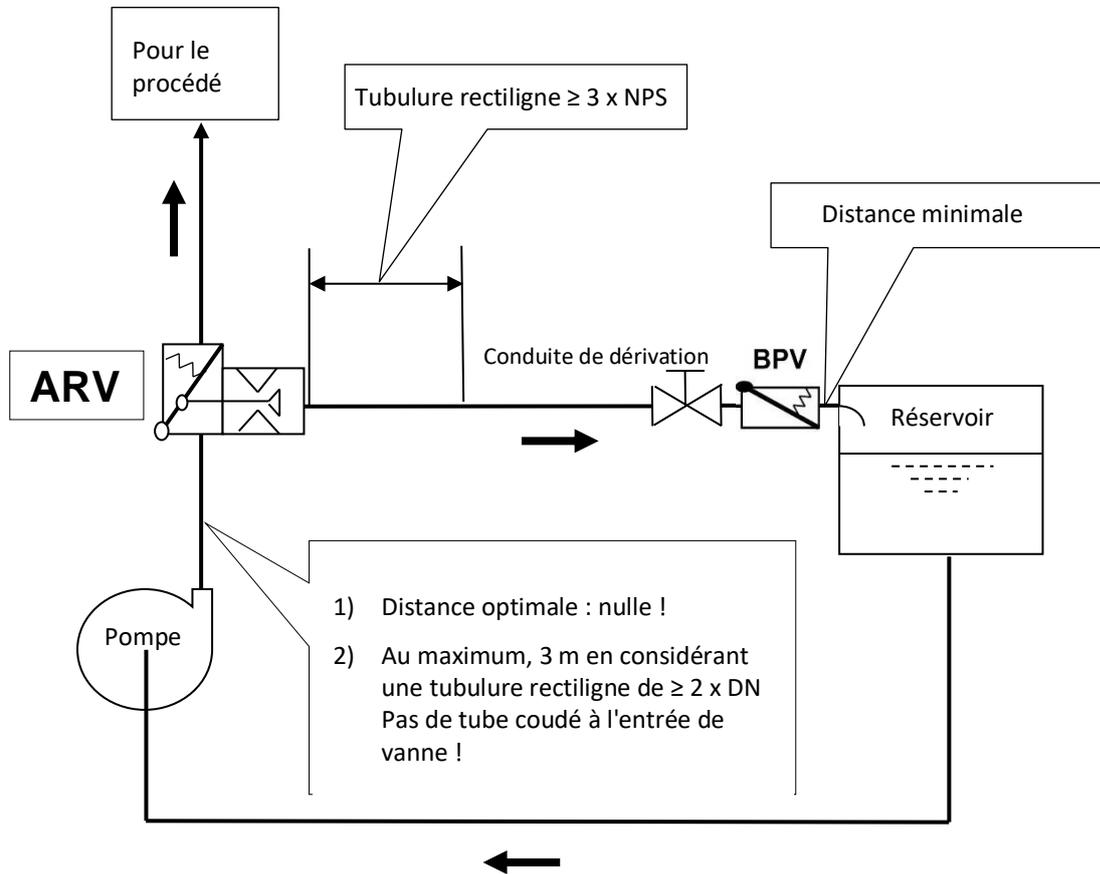
**Figure 8** Exemple de représentation des possibilités de manipulation lors du montage de la robinetterie de type BPV (exécution K)



**Figure 9** Exemple de représentation des possibilités de manipulation lors du montage de la robinetterie de type BPV (exécution Z)

**Installation de la robinetterie :**

Exemple d'installation :



**Figure 10** Schéma des conditions d'installation pour la robinetterie de protection de la pompe et le régulateur de pression en aval BPV (les instructions de l'ARV font foi également)

<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Pour éviter les perturbations de fréquence en raison des oscillations de pression du liquide, la distance entre la sortie de la pompe et l'entrée de la vanne ne doit pas dépasser vers le haut 3 m. Par ailleurs, le tube d'amenée doit être rectiligne. Pour les cas exceptionnels, contacter le constructeur pour obtenir plus d'informations.</p>
<p><b>!</b> NOTA</p>	<p>Le filtre recommandé à la sortie de pompe doit avoir une ouverture de maille de 0,3 à 0,5 mm. Pour la mise en service, nous recommandons une ouverture de maille plus petite pour le filtre (p. ex. 0,1 mm).</p>

## 6.2 Montage de la robinetterie

Les surfaces d'étanchéité des brides de raccordement doivent être propres et en bon état.

Les joints de bride doivent être montés au milieu et ne doivent pas réduire le volume de flux.

Les brides doivent être alignées soigneusement avant d'être vissées. Pour le raccordement de bride, tous les alésages prévus sur la bride doivent être utilisés. Les vis doivent être serrées selon les valeurs prescrites dans le plan des tuyauteries.

## 7 Décapage et rinçage

Les matériaux utilisés dans la robinetterie sont en général résistants au décapage. Lors du décapage et du rinçage, des impuretés et des corps étrangers passent selon notre expérience dans les robinetteries. Les garnitures intérieures peuvent être endommagées.

Au rinçage, les parties internes de la robinetterie peuvent être endommagées par des corps étrangers.

Après le décapage et le rinçage, la robinetterie doit être nettoyée et les joints remplacés.



NOTA

Tout corps étranger restant dans la robinetterie après le rinçage ou le décapage peut endommager la robinetterie.

## 8 Démontage de la robinetterie



DANGER

La robinetterie doit être hors pression, vidée et à température ambiante.

Observer les consignes dans la fiche ci-jointe des poids et des mesures.

1. Accrocher la robinetterie, mais sans la soulever.
2. Démonter les vis des brides.
3. Enlever la robinetterie de la tuyauterie.
4. Stocker la robinetterie à l'abri.



NOTA

Les surfaces des joints d'étanchéité des brides de la robinetterie ne doivent pas être endommagées au démontage de la tuyauterie. Utiliser des bouchons en plastique appropriés ou une solution similaire pour protéger les surfaces des joints.

## 9 Démontage et montage de la robinetterie

### 9.1 Indications générales de montage et de démontage

En raison de la grande précision et des tolérances strictes, veiller à une propreté extrême et à une manipulation correcte. Tout encrassement ou endommagement remet en question le fonctionnement sans anicroche.

Aucun outillage spécial n'est nécessaire pour le montage ou démontage de la robinetterie.



Avant le démontage, la robinetterie doit être hors pression, vidée et à température ambiante ! De même, vérifier que le tubage de l'unité de dérivation est compatible avec le niveau de haute pression !



#### Points à surveiller avant le début de tout travail :

- Travaillez selon les règles de l'art en respectant la sécurité selon les prescriptions en vigueur ainsi que les avertissements et les nota de ces instructions d'utilisation.
- Les robinetteries sont des appareils sous pression ! Toute ouverture incorrecte de la robinetterie peut mettre en danger votre santé ! L'installation doit être hors pression et à sec avant le démontage.
- La pompe doit être mise hors circuit et sécurisée contre tout réenclenchement.
- Obturez la tuyauterie en amont et en aval de la robinetterie.
- Mettez hors pression la section de conduite obturée.
- Laissez la robinetterie refroidir jusqu'à atteindre environ la température ambiante.
- Consultez la fiche technique de sécurité pour obtenir des informations sur le contenu de la conduite. Videz ensuite la section de conduite en prenant les précautions d'usage lorsqu'il s'agit de liquides toxiques et/ou polluants.
- Portez l'équipement de protection individuelle prescrit dans la fiche technique de sécurité.
- Essayez immédiatement les fuites et/ou collectez des quantités plus importantes dans des réservoirs appropriés.
- Mettez au rebut les résidus liquides (uniquement lorsqu'il s'agit de liquides toxiques) toujours en respectant les prescriptions légales en matière de protection de l'environnement. Ne laissez jamais les fuites/résidus liquides s'infiltrer dans la canalisation.



Enlever les éventuels recouvrements de brides.



Aucun corps étranger ne doit se trouver à l'intérieur de la robinetterie et de la tuyauterie.

 ATTENTION	Vérifier l'emplacement de montage de la robinetterie en se référant au flux d'écoulement (dans le sens de la flèche gravée sur le carter), voir le marquage sur la robinetterie, chapitre 5.5.
 ATTENTION	Utiliser des moyens de transport et de levage appropriés pour les travaux de montage. Pour les poids, se référer à la fiche des poids et des mesures.
 ATTENTION	Avant chaque entretien, exécuter les prescriptions spéciales de sécurité ainsi que les analyses de risque pour éviter tout risque pour les personnes et l'environnement !

## 9.2 Démontage et inspection de la robinetterie

 ATTENTION	Avant le démontage, la robinetterie doit être hors pression, vidée et à température ambiante ! De même, vérifier que le tubage de l'unité de dérivation est compatible avec le niveau de haute pression !
 ATTENTION	Lorsqu'il s'agit de liquides caustiques, corrosifs, inflammables ou toxiques, aérer le système de tuyauterie après l'avoir purgé.

 NOTA	Veuillez vérifier avant le démontage que les pièces de rechange et les joints d'étanchéité sont disponibles en nombre suffisant.
 NOTA	Les pièces de rechange ont un délai de livraison de 12 semaines ou plus !

### Procédure de démontage :

1. Mettez le système hors pression !
2. Démontez la robinetterie du système (entre conduite de dérivation et réservoir) (voir le chapitre 8).
3. Démontage du régulateur de pression en aval à l'aide d'une presse ou d'un outil spécial. L'outil spécial est disponible chez SCHROEDAHL.

 ATTENTION	Respecter la précontrainte des vis à ressort (pos. 237) !
--	---

4. Desserrer les deux tiges filetées (pos. 219) et extraire avec précaution la bride raccordement (pos. 204.2) du carter (pos. 201).
5. Démontez disque perforé (pos. 204.1), douille de régulation (pos. 204), ressort hélicoïdal (pos. 237) et douille (pos. 206) du carter.

**Inspection :**

1. Nettoyez toutes les pièces et assurez-vous qu'elles ne soient pas endommagées.
2. Remplacer les composants pae des exemplaires neufs s'ils sont endommagés.
3. Remplacer les joints toriques (pos. 203/207/208) et les bagues de guidage (pos. 207.1 et 208.1).

**9.3 Montage de la robinetterie****Procédure de montage :**

1. Introduire la douille (pos. 206) avec le nouveau joint torique (pos. 208) et la bague de guidage (208.1) dans le carter (pos. 201).
2. Glisser le ressort hélicoïdal (pos. 237) sur la douille de régulation (pos. 204) et l'introduire avec le nouveau joint torique (pos. 207) et la bague de guidage (207.1) dans la douille (pos. 206).
3. Introduire le disque perforé (pos. 204.1) dans le carter (pos. 201) jusqu'à ce qu'il touche la (pos. 206).
4. Introduire la bride de raccordement avec le joint torique assorti (pos. 203) dans le carter (pos. 201) jusqu'à ce qu'il touche le disque perforé (pos. 204.1), puis le fixer au moyen des deux tiges filetées (pos. 219).

## 10 Mise en service

Le régulateur de pression en aval est mis en service en même temps que la pompe. Lorsque le clapet obturateur de la conduite principale est fermé, le débit minimum consigné passe par la conduite de dérivation et le régulateur de pression en aval. La fonction correcte peut être contrôlée à l'aide d'une mesure de pression dans la conduite de débit minimum.

 ATTENTION	Il est interdit d'utiliser les robinetteries en dehors des zones d'utilisation admissibles. Pour les limites d'utilisation, se référer à la plaque signalétique.
 ATTENTION	La présence de résidus dans les tuyauteries et les robinetteries (comme des saletés, des perles de soudure, etc.) entraînent des défauts d'étanchéité et des dommages.
 ATTENTION	Avec de hautes (> 50 °C) ou de basses températures (< 0 °C) de liquide, il existe un danger de se blesser en touchant la robinetterie. Le cas échéant, apposer des panneaux d'avertissement ou une protection isolante !
 ATTENTION	Avant chaque mise en service, après toute transformation ou réparation, il faut que tous les travaux de montage aient été terminés avec succès.
 NOTA	Lorsque la robinetterie fonctionne avec des données différentes que celles pour lesquelles elle a été dimensionnée, il faut prévoir une usure accrue des composants. Nous recommandons dans ce cas de contacter le constructeur pour adapter la robinetterie aux conditions d'utilisation.
 NOTA	Après la mise en service, il est recommandé d'inspecter la robinetterie pour s'assurer qu'elle n'est pas endommagée !

## 11 Entretien

Le régulateur de pression en aval de type TDM a été conçu pour ne pas nécessiter d'entretien particulier. Il se limite à un nettoyage des pièces internes lors de la maintenance périodique de la pompe ou de composants de même type ainsi qu'au remplacement régulier des joints d'étanchéité, au plus tard tous les 2 ans. Veiller à remplacer tous les kits de joints d'étanchéité au démontage de la robinetterie.

Contrôler régulièrement la robinetterie.

Nous recommandons un entretien après la mise en service et le remplacement des joints d'étanchéité, au plus tard tous les 2 ans.

 DANGER	<p>Pendant le fonctionnement, la robinetterie est sous pression et le plus souvent à haute température. <b>Danger de mort et de graves blessures ou de dommages matériels importants en cas de non respect de cette consigne.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux de montage et d'entretien ne doivent être effectués que lorsque l'installation est hors circuit et que la robinetterie est hors pression et à température ambiante.</li> <li>• L'installation ne peut être remise en service qu'après la fin des travaux de montage et d'entretien.</li> </ul>
 DANGER	<p>Même hors pression, la robinetterie peut encore contenir du liquide. Les mesures de protection correspondantes figurent dans les fiches techniques de sécurité du fabricant du liquide !</p> <p><b>Attention</b> : Risque de graves blessures !</p> <p>Une tenue de protection correspondante est obligatoire pour les travaux de montage et d'entretien.</p>

 NOTA	<p>Les travaux de remise en état et d'entretien ne doivent être effectués que par un personnel compétent !</p>
 NOTA	<p>Les pièces de rechange standards ont un délai de livraison de 12 semaines ou plus !</p>
 NOTA	<p>La responsabilité du respect des prescriptions de sécurité en vigueur localement incombe à l'exploitant !</p>

## 12 Contrôles et contrôles périodiques

### 12.1 Contrôles

La structure et la fabrication de la robinetterie garantissent une qualité supérieure et une utilisation conviviale. La robinetterie nécessite par conséquent moins d'entretien et de maintenance.

 <b>NOTA</b>	<p>Conformément aux prescriptions locales en matière de la sécurité et de la réglementation, la robinetterie doit être régulièrement contrôlée visuellement. Contrôler en particulier l'état d'usure et de corrosion des composants et des raccords sous pression.</p>
--	--

Il incombe à l'exploitant d'effectuer les contrôles requis avant la mise en service, après des modifications importantes de l'installation ainsi que les contrôles périodiques selon les prescriptions nationales en vigueur.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter SCHROEDAHL.

### 12.2 Contrôles périodiques

Nous recommandons un contrôle de la robinetterie selon le tableau suivant lors de la maintenance périodique de la pompe ou du système de pompe, de l'arrêt de l'installation ou au plus tard tous les 2 ans.

Composants	Positions						Contrôle du	Mesures
Corps	201	204.2	219				Entretien de la pompe ou des systèmes de pompes ou Lorsque l'installation est à l'arrêt ou Tous les 2 ans	Contrôle
Pièces internes	204	204.1	206	237				Contrôle et remplacement le cas échéant
Joints	203	207	208					Remplacement
Bagues de guidage	207.1	208.1						Contrôle

**Tableau 2** Intervalles de contrôle pour les composants de la robinetterie de type BPV

## 13 Causes et remèdes en cas de dysfonctionnements

En cas de dysfonctionnement ou de réaction imprévue au fonctionnement, vérifier que les travaux de réglage et de montage ont été effectués et terminés selon ces instructions.

 <p>ATTENTION</p>	<p><b>Points à surveiller avant le début de tout travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Travaillez selon les règles de l'art en respectant la sécurité selon les prescriptions en vigueur ainsi que les avertissements et les nota de ces instructions d'utilisation.</li><li>• Les robinetteries sont des appareils sous pression ! Toute ouverture incorrecte de la robinetterie peut mettre en danger votre santé ! L'installation doit être hors pression et à sec avant le démontage.</li><li>• La pompe doit être mise hors circuit et sécurisée contre tout réenclenchement.</li><li>• Obturez la tuyauterie en amont et en aval de la robinetterie.</li><li>• Mettez hors pression la section de conduite obturée.</li><li>• Laissez la robinetterie refroidir jusqu'à atteindre environ la température ambiante.</li><li>• Consultez la fiche technique de sécurité pour obtenir des informations sur le contenu de la conduite. Videz ensuite la section de conduite en prenant les précautions d'usage lorsqu'il s'agit de liquides toxiques et/ou polluants.</li><li>• Portez l'équipement de protection individuelle prescrit dans la fiche technique de sécurité.</li><li>• Essayez immédiatement les fuites et/ou collectez des quantités plus importantes dans des réservoirs appropriés.</li><li>• Mettez au rebut les résidus liquides (uniquement lorsqu'il s'agit de liquides toxiques) toujours en respectant les prescriptions légales en matière de protection de l'environnement. Ne laissez jamais les fuites/résidus liquides s'infiltrer dans la canalisation.</li></ul>
--	--

 <p>NOTA</p>	Lors de la recherche du défaut, suivre les consignes de sécurité du chapitre 2.3 !
---	--

Lorsque les mesures citées ci-dessous ne permettent pas de résoudre le problème, contacter le constructeur/fournisseur.

Défaut/erreur	n°	Causes possibles	Mesures
<b>1. Pas d'écoulement</b>	1.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recouvrements de brides (protection de transport) pas enlevées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enlever les recouvrements de brides (protection de transport)</li> </ul>
	2.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tamis filtrant (collecteur d'impuretés) contaminé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyer ou remplacer le tamis filtrant</li> </ul>
<b>2. Faible débit de la robinetterie</b>	2.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système de tuyauteries bouché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler le système de tuyauteries</li> </ul>
	2.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvais réglage du maintien en pression dans la conduite de dérivation ou pression insuffisante ou BPV (régulateur de maintien en pression) défectueux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À haute pression, la pression dans la conduite de dérivation doit être supérieure de 4 bar environ à la pression de vapeur du liquide (eau). L'accroissement de la température (15 °C à 20 °C) du liquide en raison de la pompe doit être pris en compte</li> <li>Augmenter la pression dans le réservoir ou pousser le BPV (le plus près possible) du réservoir</li> <li>Inspection du contenu de la vapeur en aval du BPV et du tubage au réservoir</li> <li>Contrôle par le constructeur des dimensions du BPV avec les données de fonctionnement existantes de l'installation</li> </ul>
	2.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montage de la robinetterie pas dans le sens d'écoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Monter la robinetterie dans le sens d'écoulement</li> </ul>
<b>3. Robinetterie en panne ou bloquée</b>	3.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système de tuyauterie ou liquide contaminé, éventuellement pendant la mise en service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inspecter la tuyauterie et la robinetterie à la recherche d'impuretés. Éliminer ces dernières par un nettoyage. En cas d'eau contaminée, monter un filtre supplémentaire (taille de mailles 0,5 mm max.)</li> </ul>
	3.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Usure élevée ou endommagement de la robinetterie et/ou de l'unité de dérivation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement de la robinetterie ou des composants usés de la robinetterie</li> </ul>

<b>4. Oscillations, vibrations et coups de bélier dans la robinetterie</b>	4.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cavitation dans l'unité de dérivation TDM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler la pression en aval et augmenter la pression le cas échéant</li> </ul>
	4.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débit minimal de pompe insuffisant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En informer le constructeur</li> </ul>
	4.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Filtre/tamis filtrant encrassé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer ou remplacer le filtre/tamis filtrant</li> </ul>
	4.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données de fonctionnement de l'installation ne correspondent pas à celles sur la fiche technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corriger les données de fonctionnement et transmettre les nouvelles données de fonctionnement au constructeur</li> </ul>
	4.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces internes endommagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inspection de la robinetterie : Nettoyer ou remplacer les pièces internes</li> </ul>
	4.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courbe caractéristique de pompe instable en raison d'enclenchements ou d'arrêts brusques et imprévus de la pompe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler le fonctionnement de la pompe et stabiliser la courbe caractéristique</li> </ul>
	4.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pression en aval est insuffisante et instable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre pour contrôle au constructeur les informations sur l'arrangement des tubes dans la conduite principale et de dérivation</li> </ul>

**Tableau 3** Causes et mesures correctives en cas de dysfonctionnement de la robinetterie de type BPV

## Annexe

### A.1 Formulaire de dysfonctionnement

	<p>Schroedahl</p>	<p><b>Message de dysfonctionnement / Failure Report</b></p>
<p><b>Attention Attention</b></p>	<p>En cas de dysfonctionnement, remplir les champs de ce formulaire et l'envoyer à votre partenaire de contact Schroedahl. <i>In the case of a failure please fill out this report and send it back to your Schroedahl contact partner.</i></p>	
<p align="center"><b>Informations générales / General Information</b></p>		
<p><b>Données relatives à l'installation / site information :</b></p> <p><u>Nom / Name :</u></p> <p><u>Adresse / Adress :</u></p> <p><u>Pays / Country :</u></p>	<p><b>Partenaire de contact / contact partner :</b></p> <p><u>Nom / Name :</u></p> <p><u>N° de téléphone / Tel.-No. :</u></p> <p><u>N° de télécopie / Fax.-No. :</u></p> <p><u>Email :</u></p>	
<p align="center"><b>Données relatives à la vanne / Valve information</b></p>		
<p><u>Type de vanne Schroedahl / valve type :</u></p> <p><u>Numéro de commission Schroedahl / serial number :</u></p> <p><u>Date de mise en service / date of commissioning :</u></p> <p><u>Heures de service / operation hours :</u></p>		
<p align="center"><b>Données actuelles de fonctionnement de la pompe / Current pump operating data</b></p>		
<p><u>Pression d'alimentation / suction pressure :</u></p> <p><u>Contrepression dérivation / back pressure bypass :</u></p> <p><u>Pression finale / discharge pressure :</u></p> <p><u>Débit de refoulement / flow rate :</u></p> <p><u>Débit continu minimal de procédé / Minimum continuous process flow :</u></p> <p><u>Température du liquide de refoulement / medium temperature :</u></p>		
<p align="center"><b>Description du dysfonctionnement / Description of failure</b></p>		
<p><u>Date du dysfonctionnement / date of failure :</u></p> <p><u>Description abrégée du dysfonctionnement / brief failure description :</u></p>		